



FORMATION ALTERNÉE :

CHAUFFEURS

POIDS LOURDS

L'objectif est de **décrocher un contrat de travail dans le secteur du transport dans une entreprise de la commission paritaire 140.03** en tant que **conducteur.trice poids lourd**.

Quelles sont les conditions pour avoir accès à la formation ?

Vous voulez exercer le métier de conducteur.trice poids lourd en permis C ou CE.
 Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi au Forem.
 Vous êtes âgé d'au moins 18 ans.
 Vous possédez une expérience de conduite sur le territoire belge en permis B d'au moins 2 ans ET vous n'êtes pas en licence de conduite.
 Vous possédez votre propre voiture.
 Vous êtes en bonne condition physique (aucun problème de dos, genoux, hanche...).
 Vous possédez une bonne compréhension écrite et orale du français.
 Vous savez vous intégrer dans un groupe.
 Vous êtes ouvert à la flexibilité des horaires liée au métier (travail jour/nuit et week-ends).
 Vous possédez une hygiène de vie irréprochable.

Qu'allez-vous apprendre ?

Modules de coaching (collectifs et individuels) pour la préparation au métier de conducteur.trice poids lourd et à l'insertion au marché du travail :

- Préparation aux stages en entreprises ;
- Recherche d'emploi et entretien d'embauche ;
- Assertivité et gestion du stress ;
- Formation aux méthodes d'apprentissage ;
- Formation théorique : code de la route et CAP ;
- Préparation et passage du Brevet ADR ;
- Formation pratique : heures de conduite et passage permis C ou CE sous certaines conditions ;
- Stages et emploi en entreprises CP 140.03

La formation se fait où ?

Dans les locaux de la MIREC
 + Centre de compétence Logistique Hainaut : Zoning de Garocentre-Nord, Boulevard de la Technicité 1, 7110 Houdeng-Gœgnies ou
 + Le Forem - Centre de formation de Mornimont : rue du zoning industriel, 36 Parc d'Activités Economiques, 5190 Mornimont

Comment s'organise la formation ?

- Formation du lundi au vendredi entre 7h45 et 18h30
- Examen le samedi
- En période de stage, flexibilité horaire demandée au stagiaire requise (s'adapter aux horaires de l'entreprise, ex : horaire de nuit, horaires à pauses,...)

La formation dure combien de temps ?

Début : 17 août 2020
 Fin :
 Durée : entre 6 et 9 mois

Comment s'inscrire ?

Pour connaître les prochaines dates de séance d'information, contactez l'accueil MIREC - +32 71 208 220 - ou votre conseiller FOREM

Si vous désirez participer à une information, veuillez-vous y inscrire idéalement via votre conseiller référent FOREM, sinon via l'accueil de la MIREC (+32 71 208 220)

À la suite de cette séance d'information, si vous êtes intéressé, vous prenez rendez-vous pour un entretien individuel.